

Brief J.H. de Waal aan L.P.J. burggraaf Du Bus de Gisignies uit archief:
NA, collectie 139 Du Bus de Gisignies,
Toegangsnummer> 2.21.035
Bestanddeel 518

Transcriptie Gijs de Waal 27-8-2015

Batavia, le 6 Aout 1840

Monseigneur!

Me voici déjà bien longtemps de retour aux Indes, et, jusqu'à présent j'ai gardé un silence, vraiment impardonnable envers votre excellence.

Me veuillez, cependant, point, Monseigneur attribuer cet oubli, ou cette négligence à un défaut, pourtant du cœur, mais tout et uniquement, à des raisons, que je ne sais comment signifier moi-même.

Après cet aveu sincère et sans feinte j'ose compter, Monseigneur, que Votre Excellence dans Sa bonté, voudra bien pardonner à Son ancien Serviteur, de n'avoir point encore reprise la plume, pour Votre Excellence qu'il avait déposé, peu avant son départ de Voorbourg.

Soit par Monsieur le Membre de la Haute Cour, Du Bus, soit pas un des messieurs Membres du Conseil des Indes, et surtout par Monsieur Reynst, présentement en congé, votre Excellence saura, peut-être, que six mois, après mon retour a Batavia j'ai été nommé Wd. President van het Kollegie van Boedelmeesteren à Batavia. Jusqu'à présent je continue dans cet fonction.

Toujours ou a qualifié le Collège, comme une administration de peur d'intérêt, et, même, j'ai bien de croire, que le Gouvernement en pensait également ainsi, puisque les traitements y a des Employés, attaches a cette administration sont tous bien moins, que aux de leurs confrères, p.e. ceux de la Chambre des orphelins(weeskamer) à Batavia.

Cette manière de juger, de l'im – ou de la non- importance de ce Collège, peut avoir été fondés, mais pour le moment présent, elle serait injuste, et tout à fait hors de raison.

Bien il est vrai, que ceux, qui ont été placé, plutôt à la tête de ce Collège, ont , par leur insouciance et par défaut d'esprit, de zèle et d'activité, contribué en beaucoup, à la signification, peu estimable, qu'en donnât vulgairement, à la direction place sous leurs ordres, -mais, - eut ou bien apprécié la vraie valeur, - la grande importance, et l'utilité générale, autant pour les Chrétiens, que pour les Mohamedans et autres nations, que cette administration confirme dans son soin,- eut- ou suivi ponctuellement, ou autant que possible le Règlement arrêté par Votre Excellente Staatsblad 1828 No. 46 \ i n'ont-on point placé à la tête de cette partie du Bestuur des gens âgés, des hommes incapables pour beaucoup de choses, cette même administration aurait toujours été, ou du moins pu être regardée sous un beaucoup plus favorables aspect !

A mon arrivée a la présidence du dit Collège je trouvais les livres, de trois ans , en arrière, et beaucoup de choses, appartenant à l'administration intérieur de ce département, dans un état déplorable.

Dès le premier moment que cet état de choses me fut un peu plus connu, j'ai employé mes meilleurs efforts, pour donner, au tout, une autre organisation, et de cacher par des changements salutaires

faire avancer les affaires, et contribuer par-là, autant ou bien public ou général qu'aux intérêts des particuliers, confiés aux soins de ce Collège.

Dans un rapport général |mon requis ou demandé| que j'ai adressé, au mois de Janvier dernier à S.E. le Gouverneur General, j'ai pris la liberté d'entrer en matière développée sur cette cause;- de faire connaitre au gouvernement, plus à même, tout ce qui a relation aux intérêts de cette administration, les améliorations , qui y ont été portées, depuis ma nomination à la présidence ; et, enfin, tout ce qui pourra et devoir encore être fait, par l'antervention , ou pour mieux dire, l'autorisation seulement du gouvernement pour achever, ce qui a été commencé et de tenir en règle, ce qui a été réglé jusqu'ici. – Sur ce rapport, S.E. le gouverneur général a trouvé bon d'entendre la Direction Générale des Finances ; -j'en trouvais donc, encore la disposition à ce sujet !-

J'ai eu entrer dans ce développement, Mon Seigneur, pour faire voir à Votre Excellence , que mon Ambition, mon Zèle en mon activité n'ont pas été confondues en moi, mais au contraire que le même désir, pour le travail, qui, j'ose le dire moi-même , m'a toujours caractérisé, me caractérise encore, dans mes travaux actuels.

Mon fils ainé, Engelbertus, après une année de travail à la Secrétairerie d'Etat, à Buitenzorg, a été promu, récemment au rang de Second Commis. Fiant par sa conduite et son assiduité continues que par les connaissances, qu'il s'est acquises et qu'il tache de s'acquérir de plus en plus, il est très distingué par les chefs, et employé pour des besognes attribuées bien au-delà du rang, qu'il possède. – Monsieur de Serières , qui a appris à le connaitre de près, pourra donner à votre Excellence , des rapports altérieurs a son Sujet,-

De Léonard , que j'ai laissé à l'Institut de Monsieur van Wijck, a Kampen, nous recevons, de temps en temps des rapports favorables, et parait continuer ses études avec intelligence.

De mes trois autre enfants(des demoiselles) qui sont ici, il y en a une, nommée Jacqueline, en pension a Batavia, à l'Institut de Miss Fhomtou ?, à côté de l'Hôtel a Parapattan, a devant occupé par votre Excellence. Aussi celle la apprend fort bien.- La fille ainée, Catherine et la petite Philippine , sont ainsi les seules actuellement auprès de nous.

Depuis deux mois mon épouse a été atteinte d'une forte maladie, qui nous a fait craindre pour sa vie. Le bon Dieu a cependant exaucé nos prières et la maladie même est vaincue ; -une grande faiblesse reste encore à subvenir. –Moi-même, ainsi que nos enfants, se portent, toujours bien.-

Voilà, Monseigneur, bien des choses, que j'ai du devoir communiquer pour le moment, a votre excellente. – Puissant ces ligues rencontrer votre Excellence dans la santé la plus parfaite, et prouver a Votre Excellence, que nous n'avons point mis hors de nos pensées Celui, qui fut, un jour, notre Bienfaiteur !

En priant Dieu, qu'il daigne continuer à combler Votre Excellence de Ses meilleures bénédiction, j'ai l'honneur, en présentant à Votre Excellence les compliments respectueux de ma famille, d'être toujours à vous.

De votre Excellence le un humble et obéissant.

De Waal